

Réunion du 6 janvier 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procurator(s) :

Excusé(s) : Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2014/14 - Fonctionnement des collèges publics - 3126
Dotations de fonctionnement complémentaires 2014

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 20 160 €, soit :

- 10 000 € au collège "Leclerc" à Schiltigheim au titre de la dotation complémentaire de viabilisation 2013

- 1 860 € au collège "Lezay Marnésia" à Strasbourg au titre de la dotation "Autres dépenses de fonctionnement - euro/élèves" de 2014

- 5 800 € au collège "Rembrandt Bugatti" à Molsheim pour l'acquisition d'un véhicule de service équipé d'une attache remorque

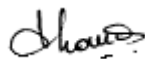
- 2 500 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants :

. MARLENHEIM : 1 000 € (lame à neige)

. NIEDERBRONN LES BAINS : 1 500 € (piano)

Ces subventions seront versées aux bénéficiaires dès que la délibération sera exécutoire.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20140106-83653-DE-1-1_0

Acte certifié exécutoire au : 16/01/14